



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°21/008
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au hangar 131 sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4987 et en vue de l'implantation d'une activité de réparation de véhicules automobiles.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société WALON FRANCE, rue du Bois Barbier – 608000 LE MEUX, SIREN n° 615 920 188 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 19/272 en date du 18/12/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 21-028 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance :

- Une surface de hangar d'une superficie de 2 675 m²
- Une surface de locaux divers d'une superficie de 81,89 m².

Durée de la convention : 1 an à compter du 01/01/2021.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 21-028 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.